



MONTFORT
MA VILLE

DOSSIER P.6

Les clés pour bien vivre ensemble !

Magazine de la Ville de Montfort-sur-Meu

MONTFORT Fév. 2022 No.29 MAG

ACTUALITÉS

**Le 5 mars, on court
Tou·t·e·s au verger !**

P.5

VIE DES QUARTIERS

**Quand la concertation
se poursuit à Guittai !**

P.12

☰ SOMMAIRE

N° 29
FÉV. 2022

06



Dossier

Parce que bien vivre sa ville, c'est déjà bien y habiter, Montfort-sur-Meu construit, rénove, parfois même déconstruit du bâti pour proposer de nouveaux logements mieux adaptés aux exigences de vie et de mixité sociale.

08



Zoom

Le numérique est devenu l'allié indispensable de nos échanges, l'alternative pour nous permettre de poursuivre nos activités, malgré la pandémie. Pour vous accompagner au mieux, l'offre numérique de Lagirafe se réinvente en 2022 !

12



Vie des Quartiers

Au coeur des réflexions menées en concertation avec les Montfortaises et les Montfortais, il y a Guittai et plus largement tout ce secteur à forte connotation historique et patrimoniale. En 2022, la concertation se poursuit par des ateliers participatifs. Soyez aux rendez-vous !

03 Questions à

04 Actualités

09 Point d'étape

10 Tribune

11 Sortir

Directeur de la publication : Fabrice Dalino, **Responsable de la rédaction** : Quentin Joste,
Maquette : Médiaverbe, **Rédaction / Montage** : Mairie de Montfort-sur-Meu,
Crédits photos : Mairie de Montfort-sur-Meu, Cêhapi, Adobe Stock, **Dépôt légal** : Février 2022,
Tirage : 3 200 exemplaires, **Papier** : Labellisé PEFC et recyclable.

Montfort-sur-Meu
Boulevard Villebois Mareuil - BP 86219
35 162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
accueil@montfort-sur-meu.fr
Disponible également sur www.montfort-sur-meu.bzh

☐ QUESTIONS À



Quentin JOSTE, adjoint en charge des actions citoyennes, de la communication et du numérique.

À l'aube du lancement du premier budget participatif prévu au printemps 2022, la municipalité fait le point sur ses engagements de campagne en matière de concertation citoyenne.

Renforcer la démocratie participative est l'un de vos grands engagements. Quelles actions allez-vous mener en 2022 ?

Installer une culture de la participation citoyenne ne se décrète pas. Pour que l'intelligence collective produise ses effets sur les politiques publiques, nous avons d'abord identifié les formes d'engagement actuelles de la population. Nous savons que les réunions publiques attirent peu, mais que des balades urbaines ou des espaces de débat sur Internet sont au contraire des outils à multiplier. En 2022, nous allons donc lancer une plate-forme numérique pour faciliter les consultations. Dans le même temps, nous renforcerons les échanges sur le terrain, avec le souci d'inclure toutes les personnes, en particulier celles qui se sentent éloignées des prises de décision. Le lancement du premier budget participatif et la relance des comités de quartier figurent aussi parmi les projets prioritaires de l'année 2022. Enfin, l'organisation des services de la mairie est actuellement redessinée pour faire une plus grande place à l'accompagnement de la participation citoyenne.

Quelles formes d'engagement proposerez-vous à la population ?

Avant toute chose, je retiens que les Montfortais et Montfortaises font preuve d'une grande implication dans la vie associative locale. Les jeunes se mobilisent aussi en faveur de certaines causes sociales, climatiques et humanitaires. Aujourd'hui, ces formes d'engagement sont souvent limitées dans le temps, parfois cantonnées à la sphère numérique et très liées à la disponibilité de chacun·e. Mais cet engagement existe, et la Ville doit s'appuyer sur les forces vives locales pour créer un effet d'entraînement. Les consultations proposées gagneront à être largement partagées. Nous souhaitons confier à la population un véritable pouvoir d'agir, parce que nous lui reconnaissons la légitimité et la compétence nécessaire pour s'emparer des enjeux locaux. Les élu·es resteront décisionnaires, mais riches de la matière collective créée par les habitant·es au moment de faire leur choix.

Le budget participatif est un rendez-vous attendu. Quels en seront les contours ?

Je tiens d'abord à rappeler ce qu'est un budget participatif : il s'agit de dédier une somme réservée à la réalisation de projets portés par la population, à titre individuel ou collectif. Chaque projet fera ensuite l'objet d'une campagne de vote ouverte à chaque résident·e de Montfort. Très prochainement, nous inviterons la population à définir les modalités du budget participatif. Il s'agira donc de trouver un fonctionnement qui permettra au budget participatif d'être un succès populaire, tant en nombre de projets proposés qu'en nombre de votes de la population. Mais certains principes seront intangibles. Par exemple, la Ville fournira son appui financier et technique, mais la réalisation du projet devra être assurée par les personnes qui le portent : concevoir un plan, peindre un équipement, assurer son entretien... Nous entrons dans une logique de co-production.



Du nouveau dans votre robinet !

Depuis le 1^{er} janvier, la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais est en charge de la distribution de l'eau sur la commune de Montfort-sur-Meu. Pour effectuer ce changement, aucune démarche n'est à réaliser. Votre contrat a été transféré directement à votre nouvel opérateur public qui se chargera désormais de répondre à vos sollicitations en matière d'eau potable. Si vous optez pour un prélèvement à échéance, il est nécessaire de transmettre votre RIB. Pour le reste, pas de nouveauté en 2022. La tarification progressive et sociale est maintenue, de même que le dispositif *Crédit Eau Famille Nombreuse*, proposé aux familles à partir du 3^{ème} enfant.

📞 SPL Eau du Bassin Rennais / T. 02 23 22 00 00.



Partagez vos idées ! Intégrez le comité consultatif *Foires et Marchés*.

Attachée à la démocratie participative, la municipalité de Montfort-sur-Meu propose à deux citoyen-nes montfortais-es volontaires de rejoindre le comité consultatif *Foires et Marchés*.

Vous êtes consommateur-trices et vous fréquentez régulièrement les marchés du vendredi et du samedi, à Montfort-sur-Meu ? Venez exprimer vos visions et nourrir de vos points de vue éclairés, les échanges, les idées et les projets, aux côtés de la municipalité et des chalandes des marchés.

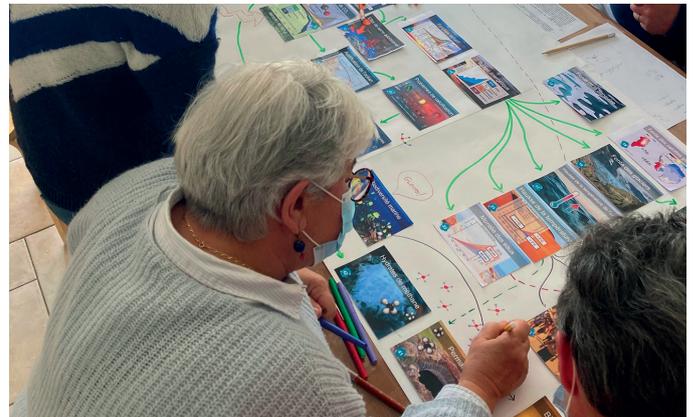
📞 Contact / Police municipale de Montfort-sur-Meu. T 02 23 43 10 43.



Le portail de l'abbaye Saint-Jacques protégé !

Fragilisé par l'incendie de 1976 et les intempéries des 40 dernières années, le portail de l'abbaye Saint-Jacques, notamment les restes de l'armature en granit des vitraux, avaient fait l'objet d'une prise d'arrêt de péril par la commune au cours de l'été 2021.

Depuis, c'est grâce à 94 donateurs ayant répondu favorablement à l'appel au financement participatif lancé par l'association de l'Œuvre de Saint-Joseph, propriétaire de l'édifice, que l'entreprise Morin de Saint-Brieuc est intervenue pour entreprendre des travaux de cerclage et de consolidation de cette partie de l'abbaye. Un ensemble aujourd'hui protégé mais non restauré. La prochaine étape de sa mise en valeur !



Rendez-vous pour l'environnement et le climat.

Le samedi 26 février prochain, l'association Céhapi vous donne rendez-vous pour l'environnement et le climat, autour de deux temps forts. À partir de 9h30, prenez le départ depuis la place Saint-Nicolas équipés de gants et d'un gilet rétro réfléchissant pour une opération de nettoyage de la ville. En petits groupes, arpentez les rues et les espaces verts de la commune pour faire place nette. Puis, rendez-vous à 14h, à l'Avant-scène, armés de bonne humeur et de quelques proches pour jouer à la *Fresque du climat*, un jeu collaboratif, basé sur l'intelligence collective, qui vise à s'approprier le changement climatique. Tout public, sur inscription, à partir de 14 ans.

📞 Toutes les infos sur www.cehapi.org



Le 5 mars, on court *Tou-t-e-s au verger !*

Comment améliorer la biodiversité du verger ? Où installer des abris et des refuges pour la petite faune et les insectes ? En partenariat avec la Ville de Montfort-sur-Meu, la Maison du Patrimoine en Brocéliande propose une animation printanière le samedi 5 mars prochain, au verger communal situé sur les hauteurs de l'Étang de la Cane. Au programme de cette journée pédagogique : atelier de greffage des pommiers, de 10h à 12h, avec Pierre Jolivet des Jardiniers Breilliens pour découvrir et tester les techniques de greffe ; puis animation sur la biodiversité des vergers, de 14h30 à 17h, avec le CPIE Forêt de Brocéliande.

📍 Gratuit. Sur réservation à l'adresse : maisondupatrimoinebroceliande@gmail.com ou par téléphone au 06 19 30 56 53.



Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Vous aimez le sport et le travail en équipe ? Envie de bouger et de vous sentir utile ? Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire ? En 2022, le centre de secours de Montfort-sur-Meu recrute.

Conditions : il suffit d'être une femme ou un homme, d'être âgé-e de 17 à 45 ans, d'avoir une bonne condition physique, de résider à Montfort-sur-Meu et d'avoir un peu de temps libre à donner à vos concitoyen-es. Vous cochez toutes les cases ? Alors engagez-vous.

📞 Contact / Lieutenant Guy GUINOT, Chef de centre de Montfort-sur-Meu.
T. 06 98 82 42 21 / Email : guy.guinot@sdis35.fr



Présidentielles, législatives : 2022, année électorale.

Deux élections se tiendront au cours de l'année 2022 : les Présidentielles, dont le 1^{er} tour se tiendra le 10 avril et le 2nd tour le 24 avril, puis les élections législatives, les 12 et 19 juin.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour s'inscrire sur les listes électorales **avant le vendredi 4 mars**, rendez-vous sur www.elections.interieur.gouv.fr ou en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de - 3 mois.

2022 sera également marquée par la refonte des listes électorales à Montfort-sur-Meu, engendrant des modifications du découpage électoral. De surcroît, chaque personne inscrite recevra une nouvelle carte électorale mentionnant, le cas échéant, son numéro de bureau, à savoir : le bureau 1 dans la salle du Conseil, le bureau 2 dans la salle des Disous, les bureaux 3 et 4 au Confluent, et les bureaux 5 et 6, dans la salle Charlet.

Procurations

Depuis 2021 déjà, vous avez la possibilité de faire vos démarches de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr. Néanmoins, cette procuration doit, malgré tout, être ensuite validée en gendarmerie. En 2022, il sera désormais possible de donner procuration à une personne inscrite dans une autre commune que la sienne. Pour ce faire, le mandataire devra toujours se rendre au bureau de vote du mandant. Pour toutes procurations dorénavant, merci de vous munir du NNE (numéro national d'électeur) du mandant et du mandataire (numéro indiqué sur la carte électorale).

Appel à volontaires

Chaque scrutin mobilisera plusieurs dizaines de bénévoles, notamment pour les fonctions d'assesseur-e et scrutateur-trice, en charge de la vérification de l'identité des votant-es et la gestion des listes d'émargement, et du dépouillement des bulletins. Tous les volontaires seront donc les bienvenu-es. Seules conditions requises : avoir 18 ans et être inscrit-e sur les listes électorales de la commune. Vous êtes intéressé-e ? Remplissez le formulaire en ligne sur montfort-sur-meu.bzh



LOGEMENT Les clés pour bien-vivre ensemble !

Parce que bien vivre sa ville, c'est déjà bien y habiter, Montfort-sur-Meu construit, rénove, parfois même déconstruit du bâti pour proposer de nouveaux **logements mieux adaptés aux exigences de vie et de mixité sociale**. À Montfort-sur-Meu comme ailleurs, **maîtriser l'étalement urbain et repenser la ville autrement** font partie des enjeux auxquels doit répondre la municipalité.

La Ville de Montfort-sur-Meu a à cœur d'offrir à ses habitant-es un cadre de vie agréable et attractif. Néanmoins, si l'évolution démographique de la commune témoigne de sa vitalité et de son attractivité, elle n'en demande pas moins d'être anticipée et maîtrisée. L'accueil de futur-es arrivant-es ne peut se conditionner exclusivement

à l'extension de la zone urbaine. « *Ici, l'enjeu du renouvellement urbain doit répondre à un double objectif : dynamiser des secteurs à fort potentiel de densification tout en répondant aux exigences de gestion économe de l'espace relatives à la loi Climat de 2021* », affirme Julien Cheviré, responsable de l'aménagement urbain à la Ville de Montfort-sur-Meu.

Si la démolition constitue l'aspect le plus visible du renouvellement urbain, « *la Ville de Montfort-sur-Meu profite également de l'aménagement de parcelles non construites en centre-ville, appelés dents creuses, pour optimiser le foncier en vue d'accueillir de nouvelles populations* », ajoute Jean-Luc Bourgognon, adjoint en charge du cadre de vie et de l'urbanisme. Regard sur les opérations de renouvellement urbain en cours.

Centre-ville : terre d'accueil de trois collectifs en 2022.

Soucieuse de limiter l'étalement urbain tout en poursuivant sa densification en centre-ville, la municipalité s'attache à poursuivre les actions engagées lors de l'ancienne mandature en matière de renouvellement urbain.

Pour cette nouvelle année 2022, trois collectifs sont en cours de construction sur la ville.

« *Malgré un chantier contraint par sa localisation, ce projet proposera in fine 21 logements de qualité, à proximité immédiate de toutes les commodités du centre-ville : commerces, équipements, gare* », se réjouit Fabrice Dalino, Maire de Montfort-sur-Meu.

À deux pas du centre-ville historique, sur les hauteurs de Coulon, un deuxième programme est en cours d'aménagement : le collectif Néotoa. « *Ce nouveau projet géré par le bailleur social, proposera d'ici à cet été 29 logements du T2 au T5 avec vue imprenable sur la vallée du Meu* »,

Chiffres clés

3 079 logements sur la Ville,
dont :

- . 2 804 résidences principales,
- . 57 résidences secondaires ou logements occasionnels,
- . 218 logements vacants ;

66,7 % de propriétaires,
31,8 % de locataires
et 1,5 % de logé gratuitement.

68,3 % habitent dans une maison individuelle, 29,3 % résident en appartement.

[Repères]

Pour une ville plus compacte.

Étalement urbain, quelles conséquences ?

Même s'ils semblent couvrir de vastes surfaces, les espaces naturels, agricoles et forestiers continuent de diminuer à un rythme trop important, l'équivalent de la superficie d'un département, tous les dix ans. Cette réduction est préjudiciable à la biodiversité, au climat et à la vie terrestre en général. Aussi, la lutte contre l'artificialisation des sols est un axe majeur de la loi « Climat et Résilience » de 2021, avec comme objectif de parvenir à « zéro artificialisation nette » pour les collectivités d'ici à 2050. Le principe : il s'agit de limiter autant que possible la consommation de nouveaux espaces et, lorsque c'est impossible, de rendre à la nature l'équivalent des superficies consommées.



rapporte Julien Chevire. Enfin, troisième opération en cours en centre-ville : la construction d'un collectif de 36 logements gérés par le bailleur social Espacil, face au lycée René Cassin, dont la livraison est estimée au 1^{er} semestre 2023.

« Ces deux derniers programmes viendront compléter l'offre en matière d'habitat social sur la ville, en s'ajoutant aux 281 logements sociaux déjà présents sur la commune », précise Justine Lossouarn, responsable du CCAS de Montfort-sur-Meu.

De nouveaux projets pour 2023 et 2024.

Pour les deux prochaines années, d'autres projets vont voir le jour, notamment la construction d'un collectif au 10, rue des Grippeaux, prévue pour le 2nd semestre 2023. « Ici, la déconstruction d'une seule maison individuelle permettra d'accueillir un collectif de 27 logements. Un bel exemple de renouvellement urbain et de densification du centre-ville ! », détaille Jean-Luc Bourgognon. La démolition de l'ancienne usine du Grand Saloir laissera place également à l'aménagement d'un collectif de logements sociaux.

Enfin, l'habitat individuel n'est pas en reste à Montfort-sur-Meu. « Je me félicite, en effet, de voir que les 23 lots issus de la démolition de l'ancienne usine ont rapidement trouvé preneurs. D'ailleurs, vous pouvez voir sur place les premiers murs s'élever », souligne Fabrice Dalino.

Pose de la première pierre du collectif Espacil, face au lycée René Cassin / Décembre 2021.



[Point d'étape]

Bientôt la remise des clés pour la maison-relais.

Dans les prochaines semaines, une nouvelle structure sera livrée à Montfort-sur-Meu. Sa vocation : répondre aux besoins d'hébergements des publics accompagnés par l' AIS 35.

C'est le long du boulevard de la Duchesse Anne, sur une parcelle entourée de bâtis que le site a trouvé acquéreur. Acteur de l'immobilier en Bretagne, Néotoa finalise actuellement la construction d'une pension de famille de 10 studios. Tout comme une maison individuelle, l'architecture de la résidence a été étudiée pour permettre une parfaite intégration dans le paysage urbain.

Un projet d'aménagement qui participe à la densification urbaine de la ville.

Contacts

📍 OPAH / Service Habitat
Hôtel Montfort Communauté
35160 Montfort-sur-Meu
T. 02 99 09 88 10

📍 Dépôt de demande de logement
CCAS de Montfort-sur-Meu.
T. 02 99 09 00 17.

INCLUSION NUMÉRIQUE

Nouveautés en 2022 ! Lagirafe étoffe son offre numérique.

À l'heure du déploiement massif du télétravail, des téléconsultations et, le cas échéant, de l'école à distance, le numérique est devenu l'allié indispensable de nos échanges, l'alternative pour nous permettre de poursuivre nos activités, malgré la pandémie. Seulement voilà, il n'est pas toujours aisé de se familiariser avec ces outils. Pour vous accompagner au mieux, l'offre numérique de Lagirafe se réinvente en 2022 !



Qu'on se le dise, la crise sanitaire a accéléré la transformation numérique. « Il n'en demeure pas moins que le développement rapide de ces nouveaux usages a fait l'objet de nombreuses inégalités, tant en termes de maîtrise des usages que d'équipements », constate Yoann Laurence, animateur numérique à la médiathèque Lagirafe.

« S'adapter à cette révolution du numérique est apparu comme une évidence pour Lagirafe et pour nos abonnés. C'est la raison pour laquelle nous avons été particulièrement attentifs à l'écriture du nouveau projet de service 2022 », affirme Éric Frigério, Directeur de la médiathèque. « Avec pour mot d'ordre 'le lien social', Lagirafe propose désormais des accompagnements collectifs mais aussi individuels pour cibler davantage les attentes de nos usager-es. »

Des dispositifs individuels et collectifs pour apprendre autrement.

En complément des ateliers numériques collectifs proposés le samedi matin à la médiathèque Lagirafe, l'équipe propose désormais les **e-démarches**, « une aide individualisée pour vous accompagner dans vos démarches en ligne », poursuit Yoann Laurence.

À raison de quatre créneaux de 30 mn par semaine, le mercredi soir, à 18h puis à 18h30, et le vendredi à 11h30 puis à 12h, l'animateur numérique se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. « En proposant plusieurs créneaux par semaine, l'utilisateur peut facilement prendre rendez-vous sans devoir être confronté-e à des délais d'attente trop long. C'est aussi ça la clé d'un bon accompagnement ! »

S'ajoutent à ces rendez-vous individualisés des **réunions d'informations collectives** présentant chaque mois un site Internet ou une application donnée. Prenez date, vos prochains rendez-vous auront lieu le mercredi 23 février, à 18h, avec une présentation du site de la CAF, et le mercredi 16 mars, à 18h, avec une présentation de la plateforme Pôle Emploi.

 Services gratuits, sur rendez-vous uniquement au 02 99 07 94 92 ou par mail à : contact@lagirafe-mediathèque.fr

Lagirafe, c'est aussi...

Une équipe qui vous accueille pour vous conseiller et vous guider au sein d'une offre de plus de 32 000 livres, revues, albums musicaux et films en DVD. Les espaces offrent des pratiques multiples au sein de Lagirafe : travail au calme seul ou en groupe, coin spécifique pour les tout-petits, espace numérique... Sur présentation du pass vaccinal pour les + 12 ans.

Lagirafe, c'est aussi le réseau des médiathèques Avéla de Montfort Communauté, qui propose une offre de plus 100 000 documents en consultation et/ou prêts. Abonnement annuel de 5 € / adulte, gratuit pour les mineurs.

AGIR POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE // ENGAGEMENT DE CAMPAGNE 2/5

Marquée par une offre de soins en baisse, la ville de Montfort a réagi avec l'accompagnement du projet de Maison de santé. D'autres actions ont aussi été engagées pour améliorer la qualité de l'environnement et adapter notre commune au changement climatique.

C'EST FAIT !

L'hôpital de Montfort-sur-Meu et celui de Saint-Méen-le-Grand ont fusionné le 1^{er} janvier pour donner naissance au **Centre Hospitalier de Brocéliande**. Le nombre de lits disponibles sera augmenté et le site de Montfort-sur-Meu sera reconstruit sur un nouvel emplacement.

La municipalité et la communauté de communes ont facilité l'installation d'un **repreneur pour le cabinet de radiologie**. De même, le projet de **Maison de santé** a pu aboutir grâce à l'acquisition de surfaces par la Ville et par un travail intense de négociation avec les différentes parties prenantes. Les travaux démarrent cette année.



La santé des enfants et plus particulièrement le **bien être lors des différents temps scolaires et périscolaires** ont été au cœur des débats lors de la construction du nouveau Projet Educatif Du Territoire l'année dernière. L'un des trois parcours TAP propose aux enfants des écoles élémentaires publiques des temps d'animations favorisant leur capital santé.

Nous ouvrons le **vannage du moulin des Planches** pendant 3 à 6 semaines en période hivernale pour créer un effet de chasse, afin d'évacuer les sédiments qui sont à l'aval. L'objectif est d'avoir des rivières dynamiques.



C'EST EN COURS

À peu près 70 000 € sont consacrés chaque année à la **rénovation de l'éclairage public**. Le remplacement progressif des anciennes ampoules (vapeur de mercure ou halogène) par des LED permet d'améliorer la qualité de l'éclairage et de réaliser des économies d'énergie. Nous étudions la possibilité de luminaires autonomes, installables sans réseau.



Les différentes écoles de la commune ont souhaité s'inscrire dans la **labellisation E3D** (Ecole-établissement en Démarche de Développement Durable). Le projet de passeport citoyen permettra de favoriser des actions d'éducation à la santé : formation aux premiers secours, sorties d'écoles sans tabac, animation autour du manger sainement et local, sécurité routière...

Les arbres sont notre préoccupation. Sur les berges, les peupliers arrivent en fin de vie : il faudra replanter à l'automne prochain avec des essences locales comme le noisetier et l'aulne. Enfin, dans le bois de Saint-Lazare géré par l'ONF, le changement climatique impose de s'appuyer sur des espèces plus adaptées (chêne sessile, cèdre de l'atlas, alisier) lors des renouvellements à venir.

C'EST EN PROJET

Dans le secteur de la Poulanière, la réhabilitation de deux chemins communaux, en créant des haies sur talus avec l'aide du programme Breizh bocage, est à l'étude.

RDV dans le n°30 de Montfort Mag pour suivre l'avancée de nos projets sur le thème *Ne laisser personne de côté*.

MONTFORT POUR VOUS AVEC VOUS

Un nouveau projet pour l'ancien Monsieur Bricolage

La ville a fait l'acquisition de ce bâtiment en 2019. Une étude avait été lancée et les premiers projets présentés étaient très ambitieux et laissaient porter au rêve d'un nouveau site tourné vers la nature, la remise en valeur des remparts, des pontons, une passerelle, un cheminement doux le long du Meu et un parking réaménagé plus verdoyant. Quant au bâtiment déjà vétuste, une démolition et reconstruction avec nefs étaient prévues. Les plans étaient convaincants et la réalisation de ce projet conditionnée par l'intérêt d'éventuels acquéreurs.

C'est sur ce point que le bât blesse. En effet, projet trop ambitieux et surtout très onéreux. Aucun acquéreur !! Il est certain que si ce bâtiment ne trouve pas de nouvelle destination, il représente une charge et une dépréciation. La commune ne peut pas se permettre de garder des bâtiments en cet état de friche qui vont devenir un problème de sécurité et de dévalorisation de ce quartier qui accueille maintenant plusieurs commerces. Alors oui, aujourd'hui l'offre d'un nouvel acquéreur va à l'emballage même si c'est une chance d'avoir un acquéreur intéressé par ce site. La grande question qui se pose est sur le futur projet auquel à ce jour peu d'éléments ont été présentés. La redynamisation de ce quartier est une bonne chose, mais ne va-t-on pas créer un déséquilibre avec le centre-ville ? Une nouvelle architecture pour ce bâtiment est nécessaire mais la ville n'aura plus la main sur un projet d'ensemble avec le nouvel aménagement du projet de parking !

Le souhait est donc que la ville monte ce projet avec le nouvel acquéreur pour conserver les exigences environnementales, travailler sur l'esthétique du nouveau bâtiment dans un cadre plus global et une vision d'ensemble.

V. Huet

L'ÉNERGIE DU COLLECTIF

Une augmentation des impôts injustifiée

Au dernier conseil, la majorité a, une nouvelle fois, rappelé la bonne santé financière de la ville. Alors pourquoi veut-elle augmenter les impôts et vendre le patrimoine communal ?

Déjà en septembre 2021, la majorité avait voté la suppression de l'exonération de la taxe foncière sur les constructions neuves. En 2022, elle envisage l'augmentation de la taxe foncière pour tous les propriétaires ! Notre groupe s'y est opposé.

Le maire et ses élus cherchent également à vendre un lieu stratégique, l'ex Mr Bricolage, rue de la Tannerie, qui aurait pu devenir un nouveau lieu convivial de loisirs, d'activités culturelles, voir commerciales, relié au centre historique via une passerelle. Au lieu de ça, la majorité nous propose un obscur projet purement commercial. Cette proposition n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les élus ni les habitants, malgré les promesses de campagne de la majorité qui s'était officiellement engagée à consulter les habitants sur ce type de projet. Nous ne comprenons pas cette précipitation ni la méthode. Cette vente se réalise sans engagements pris par le futur acquéreur sur la qualité architecturale, le bruit, la participation financière à la réalisation d'une passerelle sur le Meu, la mise en évidence des remparts,... Le conseil n'a pu voire aucune esquisse ! Grâce à notre intervention, nous avons obtenu que le maire repousse la délibération. Nous exigeons que la population soit concertée sur le devenir de la parcelle et que la ville garde sa maîtrise.

D. David, M. Sempey, T. Tillard, D. Thirion, R. Parthenay

PARTAGEONS NOS FORCES : INVENTONS DEMAIN !

Aujourd'hui et demain, habiter Montfort

Montfort, grâce à son cadre de vie agréable, aux services offerts au public, au dynamisme de ses commerces, est devenue, avec plus de 6 700 habitant-es, encore plus attractive depuis que la saturation guette l'agglomération rennaise.

Les chantiers de construction en cours (95 logements) et programmés (55 autres) montrent que les promoteurs ont retrouvé le chemin de la ville après quelques années de timidité. Le parc locatif, et pas seulement celui-ci, va donc croître de façon significative et d'autres projets sont à l'étude. Plus de cent maisons individuelles sont également en cours de réalisation ou déjà livrées.

La géographie de la ville nous contraint : les deux rivières dessinent de grandes zones inondables non constructibles et la voie ferrée freine l'expansion par le nord. Les espaces constructibles sont donc comptés car nous devons préserver les terres agricoles.

Pour autant, nous avons pris le parti de faire de cette contrainte une force : nous travaillons à densifier le centre-ville, en repérant les espaces vacants et les fonds de parcelles. En resserrant l'habitat, nous répondons à la fois au défi du logement et à celui des déplacements doux. Nous encourageons aussi le recours au commerce de proximité au moment même où Montfort suscite de plus en plus l'intérêt de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses.

Ce n'est pas toujours simple ni facile : la ville aura par exemple besoin de travailler un jour sur l'usage de l'emplacement libéré par l'hôpital, dès à présent il faut intégrer les conséquences qu'auront sur cet espace nos décisions d'aujourd'hui.

L'habitat, c'est la qualité de la vie : nous travaillons à améliorer sa situation dans notre ville pour y accueillir dans les meilleures conditions nos futur-es concitoyen-nes.



Jeudi 24 février 2022

20h30 | L'Avant-scène

LE CHAMP DES POSSIBLES

Élise Noiraud signe une comédie humaine, épopée autofictionnelle déchirante de drôlerie et de tendresse, et raconte son parcours de combattante, une sortie de l'enfance non sans mal ni humour.

Billetterie : montfort-sur-meu.bzh



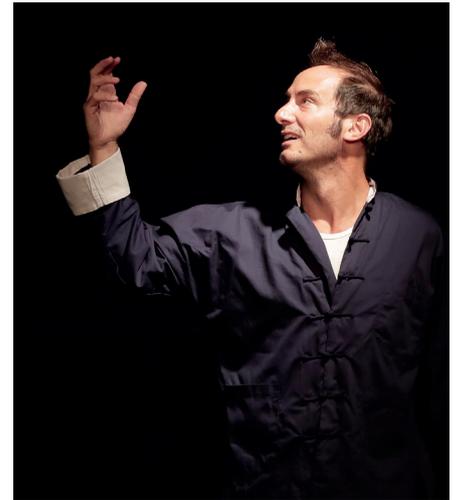
Mercredi 2 mars 2022

18h | Le Confluent

MULE

Mule est une fable joyeuse et cruelle, portée par deux acrobates. Au travers des portés, nos deux mules s'embarquent dans des cercles de plus en plus vicieux. Un spectacle tendre à l'humour ravageur.

Billetterie : montfort-sur-meu.bzh



Samedi 12 mars 2022

20h30 | L'Avant-scène

LE SUBLIME SABOTAGE

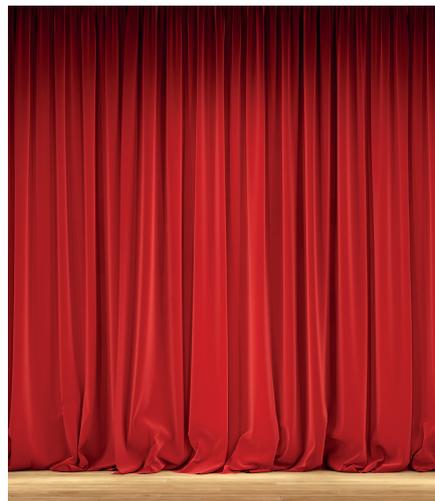
Y. Métaï plonge dans les affres de l'écriture avec pour objectif la réalisation DU chef d'oeuvre qui va révolutionner la scène ! Mais la pression est forte et la dépression le guette. Un vrai sabotage. Et pourtant, une réussite ! Billetterie : montfort-sur-meu.bzh



Du 19 mars au 30 avril 2022

EXPOSITION COVER

Une idée ou des idées de la reprise *Faisons le nous-mêmes !* Par Camille Girard et Paul Brunet avec les élèves du collège Camille Guérin de Saint-Méen-le-Grand. Après une période de résidence au collège début 2022, exposition des travaux réalisés : peintures, dessins et autres surprises.



19-20-26-27 mars 2022

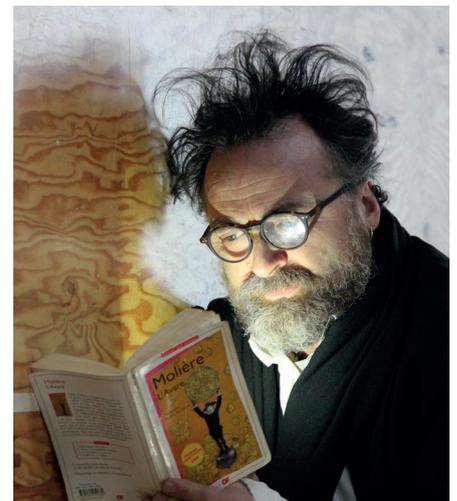
Samedi : 20h30 | Dimanche : 15h

L'Avant-scène | Tout public

PAS TOUTES À LA FOIS !

Certaines rencontres se font, d'autres risquent de se faire, certaines ne se font jamais. Toutes ces dames vont-elles briser le ménage et causer la ruine de Bertrand Bertrand avec toute ces portes qui claquent ?

Réservation : 02 99 09 09 88



Jeudi 24 mars 2022

20h30 | L'Avant-scène

L'AVARE

L'Avare est l'histoire d'une dictature, d'une jeunesse qui se révolte. Sous les dehors d'une comédie, c'est une tragédie qui se dévoile ici : celle du temps ! Ce n'est pas de perdre son argent dont Harpagon a peur, mais bel et bien qu'autrui en profite à sa place.

Billetterie : montfort-sur-meu.bzh

AMÉNAGEMENT

Quand la concertation se poursuit à Guittai !

Au coeur des réflexions menées en concertation avec les Montfortaises et les Montfortais, il y a Guittai et plus largement tout ce secteur à forte connotation historique et patrimoniale, de la rue de l'Horloge, des Dames, de Guittai, et de la place des Halles et de Guittai. En 2022, la concertation se poursuit par des ateliers participatifs. Soyez aux rendez-vous !

Le réaménagement de Guittai et de son pourtour s'inscrit dans la lignée des travaux de renouvellement urbain de la ville de Montfort-sur-Meu. Aujourd'hui l'espace concentre de nombreux déplacements, outre les flux de véhicules, la place des Halles abrite un ensemble d'environ 35 places de stationnement auxquelles s'ajoutent les arrêts minutes et le stationnement riverain rue de Guittai. Les passages sont nombreux, dopés par les commerces ou le marché de la rue des Douves le vendredi matin.

Même si la vitesse des véhicules reste limitée par l'étroitesse des voies, les personnes à pied ou à vélo ne sont pas en sécurité dans ce secteur. Les écarts des voitures lors des croisements rue de l'Horloge se font au détriment des déplacements doux.

La lisibilité des espaces et la cohabitation des différents modes de déplacement apparaissent comme les enjeux principaux : clarifier et adapter l'espace pour toutes et tous.

À l'automne 2021, vous êtes une quarantaine de personnes à avoir exprimé vos attentes quant à l'aménagement futur du secteur de Guittai lors d'échanges avec M. Stéphane CHEVRIER de l'Agence de sociologie et communication MANA, mandatée pour établir un diagnostic du secteur.

Pour poursuivre le travail de concertation avec celles et ceux qui le souhaitent, du diagnostic au plan d'actions, la Ville de Montfort-sur-Meu vous convie à **deux ateliers participatifs le lundi 28 février et le mardi 22 mars, à 19h, salle du Conseil Municipal** (accès par l'arrière de la mairie).

Enjeux

Lors du premier atelier participatif, vous serez présentés le diagnostic du site ainsi qu'une synthèse des entretiens réalisés à l'automne dernier. Cette présentation sera suivie d'une réflexion autour de cette question principale : comment réaffirmer et consolider la vocation commerciale de cet espace de centralité ? (réflexion sur l'activité commerciale d'aujourd'hui et de demain, animation commerciale en centre-ville, valorisation du commerce local, réflexions sur le bâti, l'accessibilité, les terrasses...).

Les thèmes abordés au deuxième atelier découleront des attentes formulées lors de ce premier atelier.

Modalités

Conformément aux mesures gouvernementales actuellement en vigueur pour faire face à la pandémie COVID-19, le passe vaccinal vous sera demandé pour accéder aux ateliers.

Par ailleurs, pour faciliter l'organisation de ces ateliers, nous vous demandons de vous inscrire auprès du service Urbanisme de Montfort-sur-Meu par téléphone au 02 99 09 00 17 ou par mail : urbanisme@montfort-sur-meu.fr avant le vendredi 25 février.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette démarche, vous pouvez appeler M. Julien CHEVIRE, Responsable Aménagement du territoire, au 02 99 09 00 17.

